



Points de rencontre des secours en forêt

« Kit à destination des décideurs »

La forêt, lieu de travail pour de nombreux professionnels, représente également un espace propice à d'autres activités comme la chasse, l'affouage et également de loisirs (promenade, sport..).

En forêt, de nombreux accidents ont lieu, impliquant, dans la majorité des cas, l'intervention des secours dans un environnement difficile d'accès et jalonné d'obstacles.

Prévenir les secours, localiser la victime, accéder sans difficultés sur les lieux de l'accident, sont autant de conditions qui permettent de garantir une prise en charge efficace et de limiter les risques.



C'est dans cet objectif que la MSA Lorraine (Santé Sécurité au Travail) et ses partenaires, dont l'union régionale des Communes forestières de Lorraine et l'ONF, ont identifié et validé près de 3 300 points de rencontre des secours **dont plus de 1 600 en forêt.**

Ce travail a également abouti à la réalisation d'une charte de communication et d'un panneau type « **point de rencontre des secours en forêt** ».



Votre commune est-elle concernée ?

Vous pouvez retrouver la liste des points de rencontre sur :

<http://www.msalorraine.fr/lfr/sst/points-de-rencontre-en-foret>

Pourquoi installer un panneau de rencontre des secours en forêt :

Il permet :

- une **rencontre facilitée** entre l'appelant et les secours, au plus près du lieu de l'accident :
 - unique et facilement identifiable pour tous les usagers de forêts : professionnels ou particuliers ;
 - couvert par un réseau téléphonique.
- une **intervention rapide** des secours auprès de la ou les victime(s)
 - situé au plus près des chantiers ;
 - couvre une zone ou l'ensemble du massif forestier.
- le **rassemblement de la logistique** des équipes de secours
 - facile d'accès en tout temps et toutes circonstances ;
 - Implanté sur un espace sécurisé, suffisant pour stationner au minimum un véhicule de secours.

En pratique, sur mon territoire :

Un point de rencontre des secours est identifié. Il est situé :

- en zone urbaine (exemple: église, mairie, école, monument,...).

⇒ **pas de pose de panneau**

- en zone forestière ou rurale, il convient :
 - d'identifier sur la cartographie le n° du point et sa localisation précise.
 - de s'assurer sur place (et avant la commande) que le réseau téléphonique couvre le lieu avec l'affichage minimum du réseau d'appel des secours (112)

⇒ **la commande du panneau peut être faite.**

A noter :

L'installation du panneau sur le lieu précis doit se faire dans le sens de la marche si la voie de circulation est en sens unique.

Contacts de fournisseurs possibles :

- Atelier ONF Grand Est – 88 220 Xertigny
Contact : Daniel MOUGEL - 06.62.90.49.26
- MENZER Signalisation - 68 160 Sainte Croix aux Mines
03.89.58.53.33 / Menzer.signalisation@wanadoo.fr
- Signaux GIROD Lorraine - 88150 Thaon Les Vosges
03.29.31.60.88 / www.signaux-girod.fr

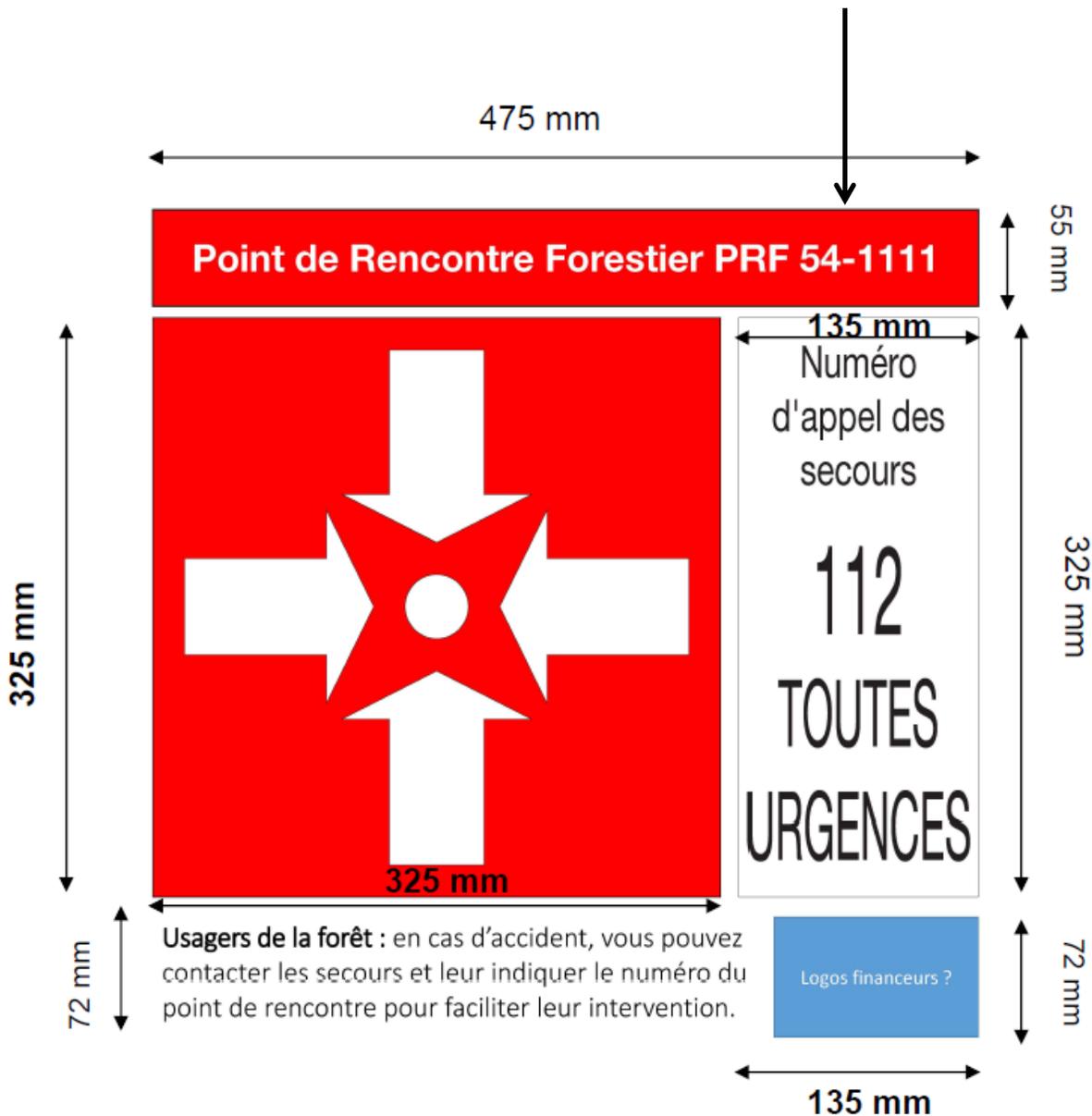
Les prix varient en fonction du matériau choisi (bois, plastique..).



Votre commune est intéressée, quelle procédure suivre ?

Une signalétique à respecter dans un seul panneau de 500 mmx500 mm

Indiquer le numéro de point de rencontre de votre commune disponible sur le site internet de la MSA via le lien suivant :
<http://www.msalorraine.fr/lfr/sst/points-de-rencontre-en-foret>



Des panneaux déjà installés sur le territoire lorrain :

**Bénéfiques à l'ensemble des intervenants et usagers en forêt :
professionnels, affouagistes, chasseurs, randonneurs....**



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- **Union régionale des Associations de Communes forestières de Lorraine**
03.29.75.05.25 - lorraine@communesforestieres.org

Et les 4 associations départementales des Communes forestières

Meurthe et Moselle

03.83.28.54.00 - assistante@adm54.asso.fr

Moselle

03.87.02.37.41 - cofor57@orange.fr

Meuse

03.29.75.05.25 - meuse@communesforestieres.org

Vosges

03.29.29.88.22 - acfv@vosges.fr

- **MSA GRAND EST** - Contact : Didier ORIVELLE
03 83 50 35 42 - orivelle.didier@lorraine.msa.fr
- **ONF Grand Est** - Contact : Isabelle ENGEL
03 83 17 81 02



Le réseau lorrain des Communes forestières, ce sont des Elus-référents au plus proche des Communes forestières et une équipe technique à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner.

Suivez notre actualité sur www.communesforestieres-lorraine.org ou www.fncofor.fr,
et sur  **Communes forestières de Lorraine.**